

arnouville

magazine

DÉCEMBRE 2016 // n° 65 // www.arnouville95.fr



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

Toute une histoire...
et un nouvel avenir

page 14



PRÉVENTION

Les médiateurs, tous les
jours auprès
des jeunes.

page 15



VOS LOISIRS

Aux Frais de la Princesse

page 20

BUDGET 2017

Les moyens d'agir



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication //
Pascal Doll

Coordination //

Service communication

Rédaction // S. Brianchon

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 34 12 99 00

Photos // Agence RDVA,

Service communication, Fotolia

Dépôt légal // à parution

www.arnouville95.fr



Imprimé
sur papier
écologique
composé de
fibres recyclées
ou provenant
de forêts gérées
durablement.



sommaire



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

Retour en images



08

INVESTIR

Équipements, projets et travaux :
pour vous, la ville investit



10

DOSSIER

Budget 2017

Les moyens d'agir



14

VIE PUBLIQUE

Réhabilitation de l'ancienne mairie
Les médiateurs au-devant
de la jeunesse

Réussir sa scolarité : une priorité
de la ville

La Maison de la jeunesse
Rencontre de quartiers



19

COMMENT ÇA MARCHE?

Faire face aux intempéries



20

NE MANQUEZ PAS...

Aux Frais de la Princesse,
pièce de théâtre de Jean Franco



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Marcus Cratère, ambassadeur
engagé du mouvement handisport



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression
État civil





PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur Chers Arnouillois

Depuis un peu plus d'un an, j'ai l'honneur d'être votre maire et d'agir avec passion pour notre territoire.

Dès mon élection, je m'étais engagé sur un certain nombre d'évolutions qu'il me semblait utile d'apporter :

- un dialogue renforcé avec les Arnouillois pour plus de concertation,
- une modernisation de notre communication, pour mieux vous informer,
- une réorganisation de certains services municipaux, pour plus d'efficacité,
- la mise en œuvre de nouvelles animations, pour plus de convivialité,
- la mise en œuvre de nouveaux projets, pour améliorer la qualité et la diversité de nos services,
- le maintien d'une gestion financière prudente dans un contexte financier très délicat qui a lourdement pénalisé les collectivités territoriales, vous l'avez constaté, je le sais, en découvrant vos feuilles d'impôts locaux.

Notre équipe s'est totalement investie pour atteindre ces objectifs, et je les en remercie. Je remercie également l'ensemble des membres du conseil municipal, de la majorité et de l'opposition, qui ont accompagné ces évolutions tout au long de l'année.

Il reste beaucoup à faire pour notre ville, 2017 verra la concrétisation de nouveaux projets et la poursuite de nos rencontres de quartier. Dialoguer directement est le meilleur moyen d'avancer ensemble.

Un mot sur les échéances électorales majeures de 2017. Après la primaire de la droite en novembre, et celle de la gauche en janvier prochain, ne manquez pas les grands rendez-vous de l'élection présidentielle puis des élections législatives. Pour vous assurer de pouvoir voter, vous avez jusqu'au 31 décembre inclus pour vous inscrire sur les listes électorales. À cet effet, une permanence sera exceptionnellement assurée en mairie le samedi 31 décembre de 8 h 30 à 10 h 30.

L'année 2016 se termine dans quelques jours et les fêtes de fin d'année approchent. Noël reste un moment où il est toujours heureux de se retrouver en famille, un temps de partage au caractère universel et un moment privilégié de l'enfance.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux 2017. Que ces fêtes vous apportent joie et réconfort.

Dialoguer directement est le meilleur moyen d'avancer ensemble.



L'IMAGE DU MOIS

Un spectaculaire espace naturel au cœur d'Arnouville : voici, vu du ciel, le Bois des Condos. Situé en lisière de la prairie de la ferme Lemoine traversée par la rivière du Petit-Rosne, ce bois a été entièrement nettoyé par une entreprise, à l'initiative de la ville et sous l'égide du Service des Espaces Verts. Les arbres fragilisés ont été abattus, ce qui permettra aux autres spécimens de reprendre de la vigueur. Les déchets qui s'étaient accumulés au fil des ans ont été enlevés afin d'offrir aux promeneurs un lieu de balade plus accessible et plus agréable. Ce bois d'une superficie de 26 000 m² appartient à la ville, la partie plus au sud appartenant à l'institution propriétaire du Château. La belle prairie naturelle située en bordure de l'agglomération, dite « terrain de l'enfer », fait également partie du patrimoine communal. La Ville projette d'aménager un nouveau chemin d'accès piéton qui permettra de rejoindre plus facilement le Bois des Condos.

TÉLÉTHON 2016

9700 € RÉCOLTÉS POUR LA TRENTIÈME ÉDITION

Toute l'équipe d'organisation du Téléthon soutenue par la ville peut s'honorer de ce résultat qui marque une nouvelle progression des dons par rapport à 2015 (8231 € recueillis l'année dernière). Ce sont notamment les recettes de la soirée spectacle du 2 décembre qui ont permis aux Arnouillois de faire preuve de générosité. La formule remporte un vif succès alliant l'agrément d'un dîner spectacle à la solidarité, puisque l'intégralité de la recette est reversée à l'Association Française contre les Myopathies. Au menu cette année: risotto à table et, sur scène, les prestations des Valdo'Dancers, du Conservatoire de musique et de danse, d'Ascendance «Le Studio» et d'un magicien. Et pour clore la soirée, le tirage de la tombola du personnel communal.

Merci également aux boulistes pour l'organisation d'un concours de pétanque et aux bénévoles du Club Sourire pour celle d'un loto au profit du Téléthon. ■



ARNOUVILLE-ROISSY EN BUS, ÇA ROULE!

Passer par Paris pour rejoindre les pôles d'emploi de Roissy et de Villepinte depuis Arnouville, c'est fini. Depuis quelques semaines, la ligne de bus N° 20, reliant la gare d'Arnouville à la gare de la ligne RER B du Parc des expositions de Villepinte assure une liaison rapide (une vingtaine de minutes), entre ces deux gares stratégiques, desservant sur son parcours l'hôpital et la zone d'activités de Gonesse, la zone commerciale et la zone d'activités Paris-Nord 2 jusqu'au RER B, donnant ensuite un accès très pratique au cœur de l'aéroport. Dimensionnée pour un trafic de 7000 voyageurs / jour, cette ligne emprunte un parcours en site propre évitant ainsi les encombrements routiers. L'ensemble des institutions ayant contribué à son financement – notamment le Conseil départemental du Val-d'Oise et le STIF – étaient représentées lors de l'inauguration officielle qui s'est déroulée le 19 novembre dernier à Arnouville. « *Un investissement qui confirme la position stratégique de la gare intercommunale d'Arnouville Villiers-le-Bel Gonesse* », comme l'a souligné le maire, Pascal Doll, dans son allocution. ■

SECOND FORUM DES MÉTIERS LE 31 JANVIER PROCHAIN

Après le succès remporté par sa première édition avec 400 jeunes collégiens accueillis, le Forum des Métiers est reconduit en 2017 avec une date à noter dès maintenant sur vos agendas: le mardi 31 janvier 2017. Ce forum s'inscrit dans le cadre du projet de réussite éducative et de lutte contre le décrochage scolaire mis en place sur Arnouville, à l'initiative des médiateurs et de l'équipe du Trait d'Union, en partenariat avec le CIO, l'association « Cap'Devant », le service des sports et le service d'accueil d'urgence. Parmi les intervenants qui accueilleront les jeunes tout au long de cette journée, on note surtout la présence des lycées professionnels et des organismes de formation en activité dans le bassin d'emploi de l'Est du Val-d'Oise. Autant dire une porte ouverte sur une dizaine de filières qui recrutent, en lien avec l'activité économique dominante du secteur de l'aérien (fret, hôtellerie, maintenance, transports, sécurité...). Ce forum de proximité sera ouvert aux deux collèges de la ville pour les 4^e et les 3^e. ■

À L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR. ENTRÉE LIBRE.





28 SEPTEMBRE. LE THÉÂTRE AMATEUR SUR SCÈNE

Trois pièces figuraient au programme de cette édition du festival organisé par le Théâtre de Quat'Sous. Les comédiens amateurs d'Arnouville ont présenté deux créations. *Le malade a peur des coups*, mis en scène par Nadège Garnier, ensemble de saynètes tirées d'œuvres très variées, allant de Molière à Jean-Pierre Bacri. Et *Ces gens-là*, surprenantes rencontres, à la fois émouvantes et drôles, sur les thèmes de l'amour, de la haine et de la danse mises en scène par Alicia Fannechon.



8 OCTOBRE. GÉNÉRATIONS 60'S, 70'S ET 80'S

Cette soirée rythmée et pleine d'énergie a conclu la semaine bleue d'Arnouville, semaine d'animations proposée aux retraités et personnes âgées. Une idée originale qui a permis de mélanger toutes les générations autour de la musique, de la danse et d'un orchestre plein de punch, les « Mony's ».



4 NOVEMBRE. À CHACUN SON LOUP

Ce très joli spectacle jeune public mêlant théâtre, marionnettes et masques a permis aux enfants des écoles de découvrir (ou redécouvrir), l'inusable conte musical de *Pierre et le loup*. Un petit Pierre devenu vieux

qui s'est souvenu, avec humour, des personnages de son enfance: son grand-père, l'oiseau, le chat, le canard... et le loup. Une création du théâtre de la Clarté mise en scène par Matthieu Queré que les enfants ont apprécié avec beaucoup d'attention et de curiosité.



18 OCTOBRE. LE TRIOMPHE D'AMIR

Sans surprise, le chanteur à la voix d'Or, qui a très dignement représenté la France au dernier concours de l'Eurovision, a joué à guichets fermés. Solidement installé au sommet de la scène française après avoir été révélé par l'émission *The Voice*, cet artiste complet est venu en ex-voisin puisqu'il a passé une partie de son enfance à Sarcelles.



5 NOVEMBRE. INAUGURATION DU ROND-POINT DE LA BATAILLE DE VERDUN

La ville d'Arnouville a souhaité marquer le centième anniversaire de la bataille de Verdun (février-décembre 1916) en baptisant le rond-point donnant accès à l'espace Charles Aznavour, du nom de cet épisode majeur de la première guerre mondiale. 17 porte-drapeaux ont participé à cette cérémonie, de même que le député-maire de Sarcelles, François Pupponi. L'occasion pour le maire, Pascal Doll, de saluer la mémoire du Colonel Driant, héros de la Grande Guerre dont une rue d'Arnouville porte le nom. Quant aux anciens combattants, ils ont, par la voix du président de la section locale de la FNACA Roger Roudil, salué cette initiative. « *Tant que l'on se souviendra d'eux, ils ne seront pas morts pour rien* » a déclaré Roger Roudil.



11 NOVEMBRE. LES ÉCOLIERS SE SOUVIENNENT DE LA BATAILLE DE VERDUN

La traditionnelle cérémonie d'hommage aux Morts pour la France a été l'occasion, cette année, d'honorer les jeunes élèves des classes de CM2 qui ont participé au concours d'exposés, organisé par la Ville sur le thème de la Bataille de Verdun. Six groupes d'écoliers des écoles Jean Jaurès, Jean Monnet et Victor Hugo ont été récompensés pour la qualité de leur exposé. Le maire, Pascal Doll a remis un diplôme aux enfants et félicité les directeurs et enseignants pour leur engagement dans ce projet mémoriel.



11 NOVEMBRE. TROC ET PUCES ENFANTS

Beaucoup de monde pour cette nouvelle édition de Troc et Puces enfants dont le succès semble inusable. Le maire a rencontré chacun des exposants, accompagné des représentants de la Croix Rouge Française. Tous les exposants ont en effet offert un beau jouet à la section Croix Rouge d'Arnouville. Les bénévoles se chargent ensuite de les remettre aux enfants de familles démunies.



25 NOVEMBRE. REMERCIEMENT AUX ASSOCIATIONS

Les bénévoles des associations sportives d'Arnouville ont été accueillis par le maire, les adjoints et membres du Conseil municipal. Pascal Doll et Joël Delcambre, adjoint à la jeunesse et aux sports, ont rappelé l'importance de l'engagement bénévole dans l'ensemble des activités de loisirs, sportives et culturelles avant de saluer la performance de l'escrimeur handisport Marcus Cratère. À cette occasion, Jean Thibaut, président de l'association de pétanque de la ville, a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Catherine Faye, présidente du club de tennis, et Thierry Fonfreyde, président du club de foot, ont quant à eux été distingués par le comité départemental.



8 DÉCEMBRE. LES COLIS DE NOËL

Les retraités d'Arnouville se sont vus remettre leurs colis de Noël par l'équipe du CCAS, en présence de Claude Fernandez-Veliz, adjointe au maire déléguée aux Affaires Sociales. 800 colis composés de produits du terroir ont été

distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans. Le 13 décembre, ce sont 400 retraités de plus de 62 ans qui étaient conviés, par la municipalité, au traditionnel repas des seniors.



9 DÉCEMBRE. UN CONCERT POUR CHANTER NOËL

À l'Orangerie du Château, Les musiques et chants de Noël figuraient au programme de ce traditionnel concert proposé par les élèves des ensembles vocaux jazz et Glee club, dirigés par Cynthia Saint-Ville, l'ensemble vocal classique dirigé par Célia Bocquel et l'orchestre junior dirigé par Thierry Grimont.



PRÈS DE CHEZ VOUS

ÉQUIPEMENTS, PROJETS ET TRAVAUX : POUR VOUS, LA VILLE INVESTIT

LA RUE PAUL BERT RÉNOVÉE

Les travaux de réfection de la rue Paul Bert ont bien avancé. La réfection complète de la chaussée et des trottoirs et l'enfouissement partiel des réseaux (suppression des traversées de câbles inesthétiques) ont bénéficié d'une météo plutôt clémente qui a permis aux entreprises de bien tenir les délais. Le montant des travaux s'élève à 600 000 €.

RECONSTRUCTION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT : PLANNING RESPECTÉ SUR LE CHANTIER

Bien isolé de la cour et des salles de classes pour respecter la sécurité des enfants et les conditions d'enseignement, le chantier de reconstruction de l'école maternelle Charles Perrault avance à un rythme tout à fait conforme au planning établi par les services techniques de la Ville. Engagés dès la fin de l'été, les travaux ont porté, durant l'automne, sur la réalisation des fondations de l'extension en dur qui comprendra 5 classes, des sanitaires et des locaux administratifs. Une construction de qualité, en brique traditionnelle. Cette vue aérienne, permet de bien discerner l'emprise du futur bâtiment qui s'inscrit dans la continuité de la précédente extension mise en service en septembre 2010. Les bâtiments en préfabriqué seront en partie démolis dès la fin de la construction des nouvelles classes. Cette démolition est programmée pour l'été 2017 en vue d'une ouverture de la nouvelle école à la rentrée de septembre 2017.



ZOOM SUR LA FIBRE OPTIQUE



Vous êtes nombreux à l'attendre avec impatience : l'Internet à très haut débit par fibre optique devrait être commercialisé sur Arnouville dès 2017. Prudence néanmoins car ce programme échappe quelque peu aux pouvoirs de la ville puisque c'est l'opérateur SFR qui assure le déploiement de la fibre sur notre secteur, dans le cadre du plan départemental d'accès au haut débit initié par le Conseil départemental en 2013. Mais le déploiement a pris du retard sur le calendrier initial, du fait notamment de la fusion de Numéricable et de SFR.

Les travaux ont cependant repris en 2016 et, c'est désormais bien concret, toutes les armoires nécessaires à l'arrivée de la fibre optique jusque chez l'abonné sont désormais installées et raccordées au réseau de fibre intercommunal.

D'autre part, une convention vient d'être signée entre SFR et EDF pour autoriser l'installation de câbles de fibre optique aériens sur les poteaux, afin d'accélérer la pose du réseau final dans les zones pavillonnaires notamment. Partout ailleurs, les câbles reliant les armoires aux habitations et immeubles collectifs pourront utiliser les gaines souterraines existantes, c'est rapide et fiable.

Mais il faut savoir qu'une fois le réseau installé jusque chez l'abonné, un délai d'attente de trois mois est imposé pour engager la commercialisation du service. L'opérateur qui procède au déploiement doit en effet patienter, de telle sorte que les clients choisissent librement leur fournisseur d'accès à Internet parmi les différents acteurs du marché, selon un principe plutôt respectable de libre concurrence.

Logiquement, les premiers secteurs d'Arnouville devraient être éligibles au très haut débit dès la fin du premier semestre 2017, la totalité de la commune devant être couverte par la fibre en 2018.

VIDÉO PROTECTION: 7 NOUVELLES CAMÉRAS EN PROJET

La ville d'Arnouville va investir pour renforcer son réseau de vidéo protection comprenant actuellement 16 caméras reliées au Centre de Supervision Urbaine de Sarcelles. Derrière les écrans, des agents assermentés visionnent les images en permanence et peuvent engager une intervention des forces de l'ordre (police nationale ou police municipale) en cas d'incident.

Les secteurs que la commune souhaite placer sous vidéo protection sont les suivants :

- **Rond-Point Gabriel Péri**, sur l'axe de l'avenue Charles Vaillant
- **Stade de la Vallée**: installation de deux caméras
- **Rond-point de la République**, dans l'axe de l'avenue de la République
- **Rue du Colonel Driant**: pose de deux caméras
- **Rue Pierre Sépard**: pose d'une caméra en partie centrale de la rue afin d'assurer une couverture complète.



ARNOUVILLE CONFIRME SON CLASSEMENT « TROIS FLEURS »

L'ensemble des espaces verts et points de fleurissement ont valu à la commune de décrocher le label de la Troisième Fleur au concours régional des villes fleuries. Obtenu il y a six ans, ce classement doit être confirmé tous les trois ans après le passage du jury du concours et la validation de tous les critères d'obtention du label : qualité du fleurissement en premier lieu, mais également utilisation de méthodes de gestion et d'entretien respectueuses des ressources naturelles et de la biodiversité, propreté de la ville, implication des habitants dans l'amélioration du cadre de vie, sélection des variétés florales et végétales, gestion de l'arrosage, qualité du mobilier urbain, etc. « *C'est une belle récompense pour le travail accompli par les équipes de notre service des espaces verts et de la propreté* », indique Mathieu Doman, adjoint au maire délégué aux Espaces Verts et à la Voirie.

Arnouville fait partie des 13 communes du département détentrices des « trois fleurs », le meilleur classement « 4 fleurs » ne concernant qu'une seule commune Val-d'Oisienne : Soisy-sous-Montmorency.

En savoir + : www.villes-et-villages-fleuris.com



POUR VOTRE SÉCURITÉ, DES MARQUAGES AU SOL RÉNOVÉS



La campagne de réfection des marquages au sol a été effectuée au début de l'automne. Comme chaque année, les abords des écoles ont été traités en priorité, de même que les passages piétons les plus détériorés. Suite aux réunions

de quartiers, certains ont été déplacés ou bien créés. Une partie des marquages est traitée par les services techniques municipaux. La remise en état des traversées piétonnes et des marquages de signalisation routière est déléguée à une entreprise extérieure.

ÉCLAIRAGE LED: DE SPECTACULAIRES ÉCONOMIES

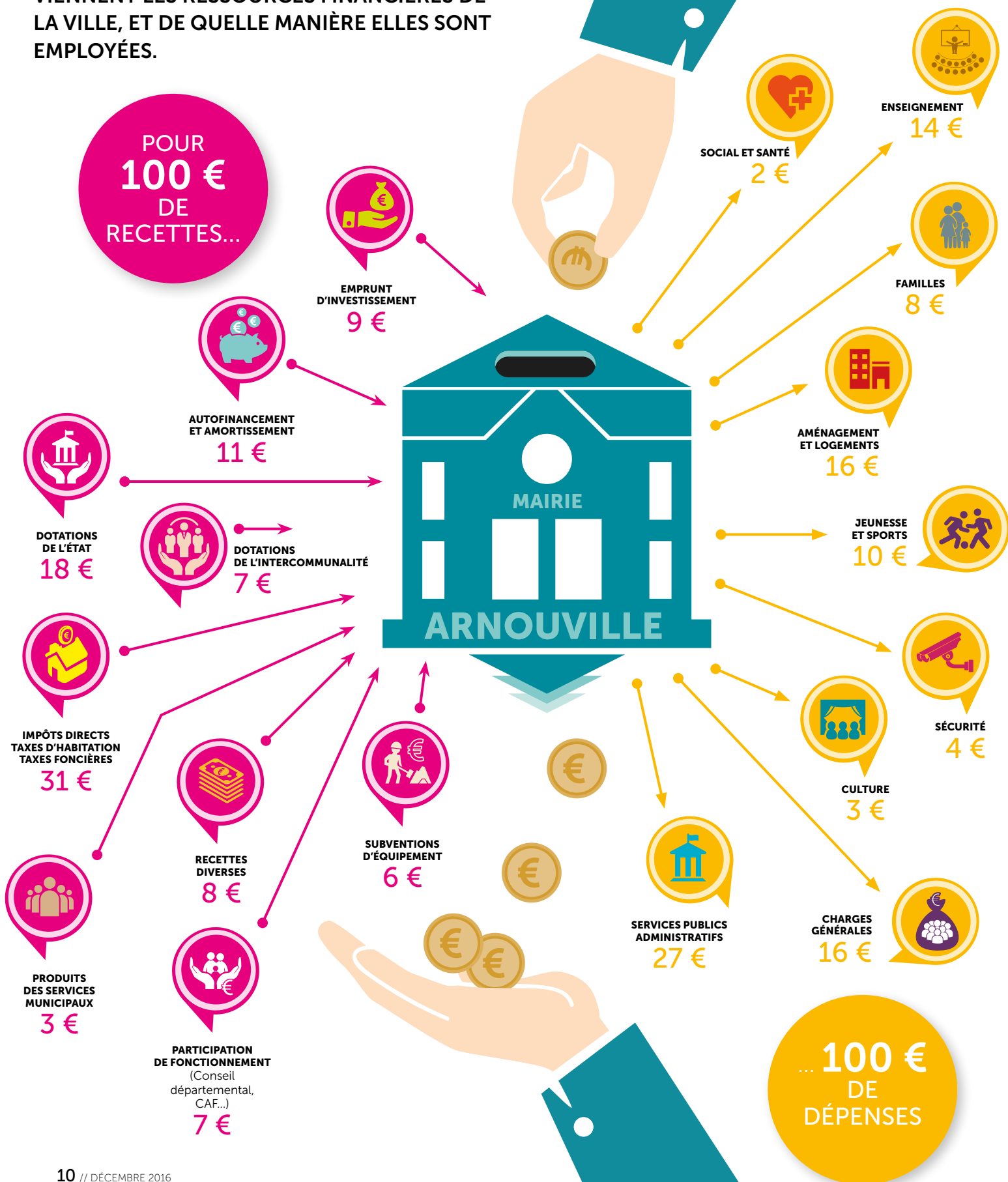
76 % de consommation électrique en moins ! C'est le bilan de l'expérimentation de nouvelles lampes d'éclairage public à LED qui ont été testées, depuis le début de l'année 2016, sur plusieurs secteurs de la commune (Henri Barbusse, Paul Vaillant Couturier, Gramsci, Paul Baudrat et avenue de la République). 146 lampes à LED ont été installées pour effectuer des mesures de consommation très précises. Le bilan est conforme aux attentes. La comparaison des relevés de consommation électrique sur la même période fait état d'une baisse spectaculaire, passant de 103 000 kW à... 25 000 kW soit une économie brute de 4 460 € sur ces deux armoires de distribution. Quand on sait que la commune comporte au total 25 armoires pour 1 540 foyers lumineux, on mesure rapidement le potentiel d'économies réalisables, de l'ordre de 50 000 € par an. La ville vient très logiquement, de programmer 210 000 € de



budget d'investissement en 2017, et le même montant en 2018, pour remplacer 90 % des lampes d'ancienne génération. Des économies qui concerneront également la maintenance du réseau : beaucoup plus fiables et durables, les lampes LED permettront de réduire de moitié la fréquence des contrôles préventifs.

LE BUDGET COMMUNAL

IMAGINONS QUE LA COMMUNE N'AIT QUE 100 € DE RECETTES ET DE DÉPENSES À ENGAGER... UN SCHÉMA POUR BIEN COMPRENDRE D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA VILLE, ET DE QUELLE MANIÈRE ELLES SONT EMPLOYÉES.





DOSSIER

BUDGET 2017 LES MOYENS D'AGIR

Le budget communal a été voté par le Conseil municipal le 14 décembre dernier. Avec un endettement de nouveau en diminution, un niveau de dépenses de fonctionnement stabilisé et des capacités d'investissement satisfaisantes, les finances de la ville demeurent saines.

Du nouveau cette année pour l'élaboration du budget. Habituellement voté à la fin du mois de mars, le budget 2017 a été, pour la première fois, voté beaucoup plus tôt, au mois de décembre. Cette décision facilitera le travail des différents services municipaux. Auparavant, ils étaient fixés sur leur enveloppe budgétaire au printemps et pouvaient réellement engager leurs dépenses nouvelles à la fin du premier semestre de l'année. En votant très tôt le budget au mois de décembre, le fonctionnement des services municipaux se trouvera intégralement aligné sur le rythme de l'année civile.

DES MARGES DE MANŒUVRE...

L'autofinancement est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui permet de financer les investissements: création d'équipements, gros travaux d'entretien du patrimoine... Un bon niveau d'autofinancement permet de limiter le recours à l'emprunt.

En 2017, le niveau d'autofinancement sera en progression par rapport à l'année écoulée.

En 2016, la commune n'a d'ailleurs pas contracté de nouvel emprunt pour financer ses investissements. En 2017, des emprunts d'équilibre sont à nouveau prévus au budget mais ne seront réalisés qu'en cas de réel besoin. Le niveau d'autofinancement est également la traduction d'une gestion économe des dépenses de fonctionnement.

... POUR INVESTIR

Un bon niveau d'investissement une nouvelle fois prévu pour 2017 : au total, environ 5,9 M€ ont été inscrits au budget d'investissement. C'est la voirie qui demeure le plus haut poste d'investissement avec environ 2 M€ prévus.

Au niveau des équipements, le principal investissement de 2017 concernera l'achèvement de la nouvelle école maternelle Charles Perrault dont le chantier a été engagé en septembre dernier. La ville lancera par ailleurs la rénovation du gymnase Léo Lagrange et de gros travaux d'entretien à la NEF, la réhabilitation de l'ancienne mairie au Vieux Pays, et l'étude pour la modernisation de l'espace Charles Aznavour.

Enfin, des investissements sont engagés dans le domaine du numérique avec la refonte du site Internet, la modernisation du parc informatique de la mairie, des matériels de reprographie et du standard téléphonique. Sans oublier la mise en place de la gestion électronique des documents. Des investissements qui permettront de réaliser des économies de fonctionnement.

Autre exemple très significatif de cette volonté d'économies : l'équipement de l'ensemble du réseau d'éclairage public par des lampes à LED qui s'effectuera sur deux ans, en 2017 puis en 2018.

251 €

C'EST LE MONTANT DE LA DETTE DE LA COMMUNE RAMENÉE À CHAQUE ARNOUVILLOIS. C'EST QUATRE FOIS MOINS QUE LA MOYENNE DES COMMUNES DE MÊME TAILLE QUI SONT ENDETTÉES À HAUTEUR DE 957 € PAR HABITANT EN MOYENNE.

19/20

C'EST LA NOTE QUI A ÉTÉ ACCORDÉE PAR LE SITE INTERNET DES CONTRIBUABLES ASSOCIÉS POUR LA GESTION D'ARNOUVILLE SUR L'ANNÉE 2015. CETTE NOTE EST ÉTABLIE À PARTIR DE DONNÉES COLLECTÉES PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES.

1%

C'EST LA MAJORATION QUI A ÉTÉ APPLIQUÉE AUX TAUX DES TROIS PRINCIPALES TAXES LOCALES:

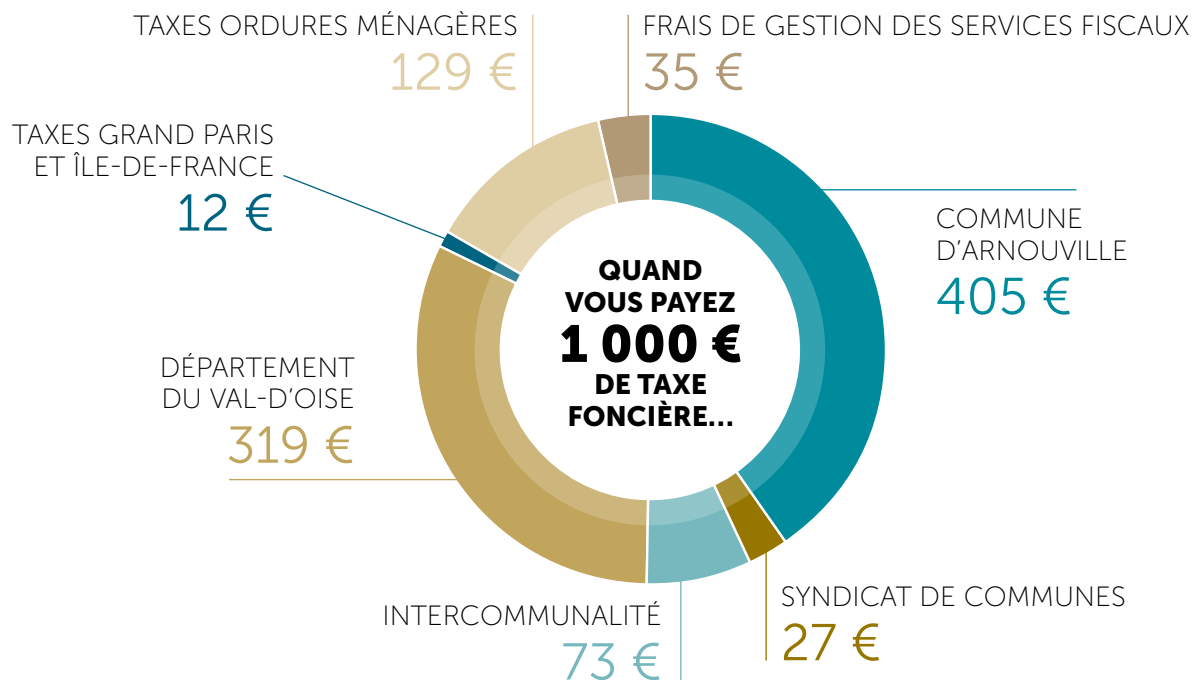
- TAXE D'HABITATION: 14,87% (14,72% EN 2016)
- TAXE SUR LE FONCIER BÂTI: 22,05% (21,83% EN 2016)
- TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : 84,84% (84% EN 2016).

COMPRENDRE LES IMPÔTS LOCAUX

TAXES FONCIÈRES: LES RAISONS D'UNE FORTE AUGMENTATION

Les feuilles d'impôts locaux, et tout particulièrement l'avis d'imposition sur les taxes foncières ont fait grincer les dents des Val-d'Oisiens, avec une hausse de près de 30 % qui a été décidée par le département du Val-d'Oise pour équilibrer son budget 2017. À qui la faute? On ne peut guère incriminer le département qui a été confronté à une augmentation de ses dépenses sociales (RSA, allocation d'autonomie, allocations aux personnes handicapées...), décidées par l'État. Mais les transferts financiers n'ont pas suivi. L'État fait des économies... sur le dos des collectivités territoriales et donc des contribuables locaux.

Autre augmentation constatée: l'apparition d'une colonne intercommunalité avec un taux de 3,94 %. Cette modification est la conséquence de la création de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France début 2016. Fort heureusement, ce nouvel impôt est en partie compensé par une réduction assez importante de la taxe d'habitation, de l'ordre de 24 %, également induite par la création de cette nouvelle intercommunalité.



Le budget en quelques chiffres

430 706 €

POUR LES ASSOCIATIONS

C'est le montant total des subventions qu'il est prévu de reverser aux associations arnoilloises, qu'elles soient culturelles, sportives ou de toute autre nature. Ce budget a été voté dans sa globalité en décembre, mais l'attribution définitive des subventions se fera au printemps, après réception et analyse des dossiers de demande des associations.

19 379 €

POUR LA FORMATION

C'est nouveau: la commune souhaite en 2017, contribuer à la formation en alternance en recrutant des apprentis selon les besoins des services. Ce premier budget apprentissage se substitue aux précédentes dotations destinées aux emplois d'insertion, la commune jugeant plus pertinent de soutenir la formation par l'apprentissage qui offre de meilleurs débouchés professionnels.

215 000 €

POUR LE SOCIAL

C'est le montant de la subvention qui sera versée au CCAS. Elle permet d'allouer des aides directes en faveur de personnes à revenus modestes et des secours ponctuels aux personnes en difficulté. Le CCAS prend également en charge des prestations apportées aux retraités (maintien à domicile, etc.).

227 000 €

POUR LES POMPIERS

C'est le montant du contingent que la commune doit verser en 2017 au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

- 259 308 €

C'EST LA NOUVELLE BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT QUE DOIT ENCORE SUPPORTER LA COMMUNE EN 2017

Cette baisse concerne l'ensemble des communes depuis trois ans. Fort heureusement, notre intégration à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France atténue ce choc grâce à la solidarité intercommunale.





ENTRETIEN

PASCAL DOLL,
MAIRE D'ARNOUVILLE



L'atout financier d'Arnouville, c'est notre faible niveau d'endettement qui nous donne des marges de manœuvre pour améliorer encore la qualité de nos services.

Vous êtes à la fois maire de la commune et chargé des finances. Pourquoi avoir conservé cette responsabilité directe?

Le maire peut en effet traiter directement certains domaines sans déléguer à un adjoint. Si j'ai conservé la gestion des finances, c'est tout simplement parce que j'ai occupé cette fonction très longtemps en tant que premier adjoint.

Cette stratégie financière, pouvez-vous la décrire en quelques mots?

Ce qui caractérise notre manière de gérer le budget d'Arnouville, c'est d'ajuster chaque année nos taux communaux en les augmentant d'environ 1%. Cette hausse très légère permet à la commune de faire face sereinement à l'augmentation inévitable de certaines dépenses. Cela permet d'éviter des hausses d'impôts parfois brutales.

Pourtant, les impôts locaux, notamment la taxe foncière, ont fortement augmenté cette année, alors que la commune fait preuve d'une grande modération.

Tout le monde sait très bien que les impôts locaux comprennent une multitude d'impôts et taxes. Comme l'indique le graphique de la page précédente, il y a effectivement eu une augmentation importante mais la commune est restée sur sa ligne de conduite. Il est vrai que la feuille d'impôts

locaux n'est pas facile à comprendre et je trouve que c'est un facteur de déresponsabilisation qu'il faudrait clarifier, voire réformer.

Structurellement, les finances de la commune peuvent être jugées très saines. Qu'est-ce qui, selon vous, constitue le principal atout financier d'Arnouville?

C'est le faible niveau d'endettement et la structure même de la dette, c'est-à-dire des emprunts à taux fixes dont les échéances sont invariables. C'est un atout très important qui est l'héritage d'une gestion prudente que j'ai menée depuis de longues années. Peu de dettes, c'est peu d'emprunts à rembourser.

Votre gestion dégage des marges de manœuvre, comment envisagez-vous de les utiliser?

Tout d'abord en maintenant un bon niveau d'investissement pour entretenir et améliorer le patrimoine communal. Il y a toujours à faire dans ce domaine. Ensuite, je l'ai annoncé dès mon élection, la solidité de nos finances peut nous permettre d'améliorer la qualité des services rendus aux Arnouvillois. C'est tout ce qui touche à l'animation, à l'information, à la promotion de la ville, à la culture. Nous continuerons à renforcer les liens entre les habitants, à contribuer au mieux vivre ensemble en utilisant pleinement les équipements déjà réalisés.

PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2017

VOIRIE

2 038 000 €

QUELQUES EXEMPLES

- Réfection de la rue Paul Bert (achèvement des travaux)
- Réfection du quartier Béranger / Ingres
- Réfection de la rue du Colonel Driant
- Installation de nouvelles caméras de vidéoprotection
- Installation de lampes à LED sur le réseau d'éclairage public (1^{re} tranche)

BÂTIMENTS

3 098 000 €

QUELQUES EXEMPLES

- Rénovation du gymnase Léo Lagrange dans le cadre du contrat régional
- Réhabilitation des bâtiments et du jardin de l'ancienne Mairie
- Création d'une microcrèche
- Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (programme 2017)
- Travaux d'entretien à la NEF (rénovation des menuiseries, étanchéité...)
- Lancement de l'étude du projet de rénovation de l'espace Charles Aznavour
- Extension en dur de l'école maternelle Charles Perrault

INFORMATIQUE / BUREAUTIQUE / NOUVELLES TECHNOLOGIES

320 000 €

QUELQUES EXEMPLES

- Modernisation du site Internet de la ville
- Modernisation du parc de photocopieurs
- Modernisation du standard téléphonique de la mairie
- Mise en place d'une plate-forme de gestion électronique des documents

INVESTISSEMENTS DIVERS

275 000 €

QUELQUES EXEMPLES

- Mobilier urbain, équipements de la police municipale, mobilier du service jeunesse, mobilier scolaire
- Renouvellement de véhicules municipaux



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

Toute une histoire... et un nouvel avenir

Sous-utilisés depuis le transfert de la mairie en 2006, les locaux de l'ancienne mairie vont être réhabilités et réaffectés. La ville prépare un projet global de rénovation de l'ensemble du site pour faire revivre ces murs chargés d'histoire et créer un beau jardin public au cœur du Vieux Pays.

Les anciens Arnouillois se souviennent tous de l'ancienne mairie et de ses bâtiments jumeaux épousant les contours de la place emblématique d'Arnouville où se trouve la fontaine. Longtemps, les services municipaux auront fonctionné un peu à l'étroit dans ces murs chargés d'histoire, mais peu adaptés aux besoins de l'administration et des usagers. Pour être précis, c'est en 1885 que le maire de l'époque, M. Fontaine, avait décidé d'offrir gratuitement à la commune ce bel immeuble et le terrain qui lui appartenait pour y installer la mairie, y construire une école, un logement pour l'instituteur et un second pour le garde champêtre. L'acte de donation fut signé le 4 août 1885.

Au fil des ans, les municipalités successives ne cesseront d'adapter les locaux aux évolutions rapides de la population qui marquent le début du xx^e siècle à Arnouville: la petite école en briques construite en 1885 sera ainsi transformée en salle des mariages et en salle du conseil municipal vers 1938. Puis un local annexe comprenant 3 bureaux sera construit côté rue de Boishue, à la fin des années soixante. Enfin, au début des années 90, la ville fait installer 250 m² de bureaux en préfabriqué dans les jardins, moyennant le spectaculaire renfort d'une grue. C'est cet ensemble un peu hétéroclite qui aura néanmoins permis aux services municipaux de servir les Arnouillois durant 120 ans. Une belle carrière.

En 2006, c'est le premier déménagement. Tous les services communaux rejoignent les actuels locaux de la rue Robert Schuman, locaux que la ville avait acquis en 1990. Trois ans plus tard, le projet est bouclé avec l'aménagement du nouvel espace d'accueil et la construction de la salle du conseil. Depuis, force est de constater que ces divers locaux n'ont jamais retrouvé de véritable usage, hormis l'accueil d'associations telles que l'ALAC, la Croix Rouge ou Lecture pour Tous. Or, le temps continue de faire son œuvre, avec des frais de maintenance des bâtiments, conséquents. Désormais, c'est une nouvelle vie qui se dessine pour ce site au charme incontestable et pour ces bâtiments emblématiques du patrimoine de la commune.

LE PROJET DE RÉHABILITATION

Les locaux en préfabriqué situés au centre du terrain seront totalement démolis.

L'ancienne salle du conseil municipal sera entièrement rénovée dans son style d'origine. Elle pourra servir à l'organisation d'événements publics à caractère culturels ou festifs.

Le terrain, libéré des anciens préfabriqués, sera aménagé en jardin public et doté d'un théâtre de verdure pour l'organisation de manifestations culturelles de plein air (concerts, théâtre, contes, animations).



La partie en rez-de-chaussée du petit bâtiment annexe situé le long de la rue de Boishue sera démolie. Cette opération permettra de créer une nouvelle ouverture équipée d'une rampe facilitant l'accès des personnes âgées, des poussettes et des handicapés.

Les deux bâtiments jumeaux, les plus anciens, seront entièrement rénovés dans leur style d'origine. La Croix Rouge y sera maintenue. L'affectation du second bâtiment sera étudiée ultérieurement.

L'extension attenante à l'un des bâtiments anciens sera rénovée dans un style architectural identique, afin de donner un cachet supplémentaire à l'ensemble.



PRÉVENTION

Tous les jours au devant de la jeunesse, les médiateurs

Aller à la rencontre des jeunes, au collège, dans les quartiers, dans les écoles: c'est la mission des médiateurs qui effectuent un travail convaincant basé sur la proximité. Il y a quelques semaines, ils ont rencontré toutes les classes du collège Jean Moulin pour sensibiliser les jeunes à la question du harcèlement, dans le cadre de la mission «Proxi Prev'».

Le travail des médiateurs sur Arnouville, c'est aussi:

- des actions de prévention dans toute la ville, sur le terrain, avec des tournées dans les quartiers, à pied ou à vélo,
- des actions d'information sur tous les thèmes qui concernent les jeunes,
- des actions de solidarité basées sur le volontariat (collecte pour les Restos du cœur, pour le foyer Aïda, organisation

Pour nos jeunes, une priorité de la ville : réussir la scolarité

Quatre formules de soutien scolaire sont proposées par le Service Jeunesse de la ville aux écoliers, collégiens et lycéens d'Arnouville, en fonction de leur niveau scolaire.

POUR PERFORMER EN ANGLAIS, DES COURS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Tous les samedis matin de l'année scolaire, les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 peuvent s'initier à la pratique de l'anglais avec une étudiante qui dynamise les séances. *Just do it!*

POUR LES ÉLÈVES DE CM2: LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Une véritable classe préparatoire avant l'entrée en sixième. Une douzaine d'élèves de CM2 se retrouvent tous les soirs dans chaque école élémentaire d'Arnouville pour acquérir les méthodes qui leur seront utiles au collège et renforcer leur culture générale, notamment dans le domaine scientifique grâce à des ateliers de conception très pratiques et concrets. Les parents sont également impliqués avec les « Cafés des Parents » où les enfants de chaque école présentent leurs réalisations et leurs acquis sous forme de théâtre, poèmes, slams, films...

POUR LES 11-15 ANS: L'AIDE AUX DEVOIRS DU POINT ACTION JEUNES

Ce service propose une aide aux devoirs aux collégiens, âgés de 11 à 15 ans, tous volontaires. 25 jeunes en moyenne sont accueillis tous les soirs par les trois animateurs du PAJ. En plus de l'aide aux devoirs, les adolescents ont accès à un espace d'information et de documentation sur l'orientation ainsi que la sensibilisation aux conduites addictives. Ils bénéficient également d'une aide à la recherche de stages (rédaction d'une lettre de motivation, exercices d'entretien d'embauche...).

POUR PRÉPARER LE BAC, RÉVISE TES MATHS

Pour les lycéens qui passeront leurs épreuves du bac en juin prochain, rien de mieux que de consacrer une partie des vacances d'avril aux révisions et encore mieux avec l'aide d'un prof. Cette initiative s'adresse principalement aux jeunes qui préparent le bac scientifique, avec des cours dispensés par un professeur de mathématiques. Très efficace pour mieux comprendre et booster les résultats.

Pour l'ensemble de ces services, une adresse pour vous renseigner: le Service Jeunesse, à Trait d'Union – 73 avenue Henri Barbusse – Tél. / 01 30 11 17 23

- d'une journée handisport), pour transmettre aux jeunes des valeurs d'entraide, de citoyenneté et d'altruisme,
 - des animations de proximité dans les quartiers pour les adolescents qui ne fréquentent aucune structure : 1400 jeunes sur l'ensemble des vacances scolaires de 2016,
 - des créneaux de foot de loisir en salle tous les mercredis soir de 19h30 à 21h30 pour les plus de 18 ans. Un lien préservé avec les jeunes ayant déjà fréquenté les structures jeunesse. Ils sont une vingtaine à frapper dans le ballon chaque semaine,
 - des séjours CREPS sur 3 jours qui permettent aux jeunes de sortir de la ville et de rencontrer des sportifs de haut niveau. De quoi fixer les bonnes bases et vivre au rythme sain imposé par le sport pour atteindre ses objectifs.
- Par ailleurs, des animations urbaines sont aussi organisées par les éducateurs sportifs de la ville, au cours desquelles les médiateurs viennent en renfort pour encadrer le groupe de jeunes. Deux stages de basket (en août et en février) sont ainsi proposés, avec un entraînement intensif et des compétitions amicales.

POUR LES LOISIRS ET LA CITOYENNETÉ LA MAISON DE LA JEUNESSE

La Maison de la Jeunesse est particulièrement active pendant les vacances scolaires. En moyenne, 60 jeunes fréquentent la structure. Lors des dernières vacances de Toussaint, ce sont près d'une centaine de jeunes qui ont participé aux animations proposées. Un record.

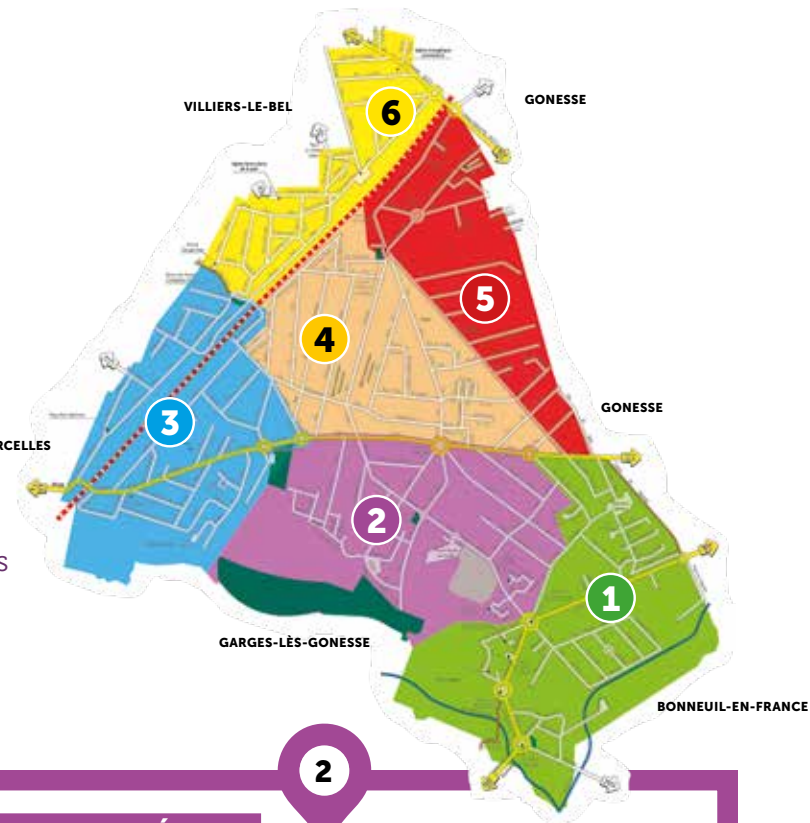
Pas de programme préétabli : les 5 animateurs organisent des activités de loisirs adaptées aux demandes des jeunes : sport, sorties, soirées. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.



RENCONTRES DE QUARTIER

Près de chez vous, concertation et action

Les six premières rencontres de quartier organisées de mars à octobre 2016 ont permis d'initier un dialogue direct entre le maire, les élus, les services municipaux et les habitants. Au total, près de 500 Arnouvillois ont participé à ces rencontres qui reprendront au printemps. Quartier par quartier, bilan des principales doléances exprimées par les riverains et des actions correctives réalisées.



1

QUARTIER DU VIEUX PAYS

18 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Faire cesser les trafics aux abords du collège Jean Moulin
- Problèmes de nuisances sonores liées à l'Avenue du Parisis
- Manque d'information sur le projet de réhabilitation des Moulins
- Remontées d'eau suite aux perturbations des nappes phréatiques
- Collecte des eaux pluviales rue de la Liberté

Les réponses apportées

- Décision d'implanter deux caméras de vidéoprotection supplémentaires
- Lettre au Conseil départemental pour lutter contre les nuisances sonores le long de l'avenue du Parisis
- Organisation d'une réunion d'information avec les Moulins Foricher
- Rapprochement avec la préfecture et les autorités compétentes pour déterminer l'origine des remontées d'eau
- Projet de remplacement des grilles d'évacuation des eaux pluviales rue de la Liberté

Élus référents



Mathieu Doman, adjoint au Maire // mdoman@arnouville95.org
 Bruno Valente, Tony Fidan et Marie-Anne Hattab, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 25 février 2017 // de 10 h 30 à 12 h
 Rond-point de la République, devant l'ancienne mairie

2

QUARTIER DU BEAUSÉJOUR

27 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Problème de vitesse des véhicules avenue Charles Vaillant
- Problèmes de stationnement au carrefour Beauséjour et rue Marcel Delavault et de voitures «ventouses» rue Marat
- Arrêt et stationnement gênant fréquents de véhicules au niveau du rond-point Gabriel Péri

Les réponses apportées

- Accentuation des contrôles de vitesse par la police municipale
- Verbalisation renforcée des véhicules ne respectant pas les règles de stationnement
- Prolongement des barrières sur le pourtour du rond-point Gabriel Péri



Élus référents

Jean-Claude Tattu, adjoint au Maire // jctattu@arnouville95.org // **Claude Fernandez-Veliz** // cfernandezveliz@arnouville95.org
 Claude Occhipinti et Christophe Altounian, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 11 mars 2017 // de 10 h 30 à 12 h // Parking du rond-point Gabriel Péri

Le mot de



Jérôme BERTIN
 conseiller municipal chargé de la coordination des rencontres de quartier

Ces rencontres sont un succès. Le nombre de participants démontre qu'une amélioration des échanges entre la mairie et les habitants correspondait à une attente. Toutes les demandes recueillies ont été traitées par les services concernés, soit en répondant de manière précise aux questions posées, soit en intervenant sur le terrain pour engager des actions. Cependant, beaucoup de sujets abordés ne peuvent pas trouver une réponse immédiate, notamment les demandes qui nécessitent des travaux d'aménagement importants, ce qui prend du temps. Nous avons pu également cibler les interventions de la police municipale sur les demandes fréquentes émises par les habitants en matière de stationnement, de vitesse et d'incivilités.

3

QUARTIER DU COTTAGE

38 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Nombreuses demandes liées à la circulation dans l'ensemble du quartier : vitesse, stationnement, signalisation
- Problème de circulation pour les personnes à mobilité réduite rue Gounod
- Nuisances liées aux livraisons du lycée professionnel
- Non-respect du STOP rue Carpeaux

Les réponses apportées

- Accentuation des contrôles par la police municipale avenue du Cottage et rue Notre Dame de Lorette
- Réfection partielle de la rue Gounod en prévision
- Étude de la faisabilité d'un regroupement des livraisons à des horaires moins pénalisants pour les riverains
- Réfection du marquage au sol pour faire respecter l'obligation d'arrêt au STOP

Élus référents



Jean Sarbach // jsarbach@arnouville95.org
et Marie-Louise Monier // mlmonier@arnouville95.org

Yveline Masson, Marc Mazouz, Annick Calvez, Philippe Bézard et Frédérique Pavie, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 18 mars 2017 // de 10 h 30 à 12 h
Avenue Charles Vaillant, parking de l'Espace Miltenberg

5

QUARTIER DE L'HÔTEL-DE-VILLE

31 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Problèmes de sécurité et de stationnement rue de Senlis, rue Henri Sellier, rue Levasseur, allée de Saint-Blin, rue de Biarritz, rue Albert Lefebvre
- Non-respect des règles d'urbanisme (extension de constructions, clôtures...)
- Problèmes de déjections canines sur les espaces verts de l'allée Saint-Blin et de la rue de Saumur

Les réponses apportées

- Interventions de la police municipale pour contrôle et verbalisation du stationnement irrégulier
- Contrôles sur site du service de l'urbanisme
- Mise en place de distributeurs de sachets pour récupération des déjections canines



Élus référents

Isabelle Gourdon, adjointe au Maire // igoudron@arnouville95.org

Marie-Christine Even, Jérôme Bertin et Patricia Delattre, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 22 avril 2017 // de 10 h 30 à 12 h
Place d'Estienne d'Orves parking des écoles Anna Fabre / Danielle Casanova

4

QUARTIER ROBESPIERRE – JAURÈS

12 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Problèmes d'incivilités de motocyclistes avenue Jean Jaurès et devant les sorties d'écoles Casanova et Anna Fabre
- Chaussée en mauvais état rue de la Paix
- Stationnement anarchique et non-respect du stop avenue Raymond Bergogne, rue de la Paix et rue de Bordeaux

Les réponses apportées

- Contrôles de la police municipale renforcés
- Intervention des services techniques rue de la Paix
- Interventions des services municipaux pour régler les problèmes de voisinage et d'incivilités sur la voie publique



Élus référents

Nektar Balian // nbalian@arnouville95.org
Saïd Toufiq, Anita Sinan-Menedjian et Sophie Lebon, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 25 mars 2017 // de 10 h 30 à 12 h
Devant Trait d'Union, 71-73 avenue Henri Barbusse

6

QUARTIER DE LA GARE

35 DEMANDES ET REMARQUES PRISES EN COMPTE

Quelques-uns des problèmes signalés

- Insécurité, stationnement gênant et tapage nocturne aux abords de la résidence de l'OPAC
- Difficultés de stationnement des ambulances au niveau du cabinet médical rue Albert Lefebvre
- Lierre non taillé rue Jean Laugère
- Non-respect des règles du stationnement alterné

Les réponses apportées

- Intervention de la ville auprès de l'OPAC et étude de la possibilité d'intervention de la police municipale sur les voies du bailleur
- Études de voirie en cours pour les difficultés de stationnement rue Albert Lefebvre
- Rapprochement de Roissy Pays de France pour la taille des plantations rue Jean Laugère
- Renforcement des actions de verbalisation de la police municipale pour les véhicules stationnés du mauvais côté de la chaussée



Élus référents

Joël Delcambre // jdelcambre@arnouville95.org
Annie Cohadier, Alain Durand et Romuald Serva, conseillers municipaux

Date prévisionnelle de la prochaine rencontre

Samedi 6 mai 2017 // de 10 h 30 à 12 h
Parvis de la gare



161 DEMANDES FORMULÉES
ET SATISFAITES

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DANS LES CANTINES: DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Dans les restaurants scolaires d'Arnouville, les enfants bénéficient depuis plusieurs années d'un système de self-service proposant plusieurs composantes pour réaliser des menus à la carte. Revers de la médaille, le choix parmi 5 composantes s'est avéré source de gaspillage, à en juger par le volume trop important des aliments non consommés et jetés. En début d'année scolaire, la Ville a pris la décision de ramener le nombre de composantes à 4 et de mesurer l'impact en terme de gaspillage. Interrogés par l'entreprise SOGERES qui assure la préparation des repas, les enfants n'ont pas vraiment constaté de changement. En revanche, les poubelles sont moins remplies, de l'avis des personnels de service. Rappelons que les menus sont élaborés tous les deux mois par une diététicienne et validés par une commission composée d'élus, de parents, d'agents communaux et d'enseignants. Les doléances sont prises en compte en permanence, dans chaque restaurant scolaire, au moyen d'un registre.

À noter. La campagne d'information sur l'inscription des enfants aux services scolaires menée en début d'année scolaire a bien fonctionné. Un courrier adressé à tous les parents avant la rentrée scolaire, puis un travail actif de relance réalisé par les agents du service scolaire, ont permis de diminuer significativement le nombre d'enfants non-inscrits. Grâce à cette action, les parents ont repris leurs bonnes habitudes. Félicitations à tous.



NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS: LA VILLE S'ENGAGE

La ville d'Arnouville a signé une convention de partenariat officielle avec les représentants de l'association « Nos quartiers ont des talents » (NQT), dans le cadre de la cérémonie de mise à l'honneur des jeunes Arnouillois ayant décroché leur baccalauréat en 2016.

Cette association accompagne individuellement et efficacement les jeunes diplômés vers l'emploi en s'intégrant à la démarche sociétale des nombreuses entreprises partenaires et à l'engagement de ses partenaires. Le principe



consiste à faire parrainer chaque jeune diplômé par un cadre en exercice dans l'une des 800 entreprises et institutions publiques associées à cette démarche. Une démarche qui donne de très bons résultats puisque 70% des jeunes accompagnés ont trouvé un emploi pérenne correspondant à leur qualification. À Arnouville, une soixantaine de jeunes a déjà bénéficié de ce coup de pouce.

L'association NQT s'adresse aux jeunes diplômés de moins de 30 ans, titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3 minimum.

Pour tout renseignement, s'adresser au Service Jeunesse



MICROCRÉDIT

Un droit pour tous

Difficile pour les personnes ayant fait l'objet d'un interdit bancaire et pourtant en capacité d'effectuer un remboursement, de bénéficier d'un crédit pour financer un projet. Une solution existe cependant pour décrocher un emprunt, sans prendre de risque: celle du microcrédit. Ce dispositif permet aux personnes exclues du système bancaire classique de bénéficier de sommes raisonnables, prêtées à un taux réduit, à condition bien sûr de pouvoir en garantir le remboursement. Des prêts accordés pour financer des projets du quotidien, tels que le financement du permis de conduire, l'achat ou l'entretien d'un véhicule, le remboursement de certaines dépenses de santé, l'accès au logement, une formation professionnelle ou la gestion d'un « coup dur ». En revanche, un prêt pour rembourser un découvert ou créer le capital d'une entreprise est exclu du dispositif.

Pour tout renseignement au sujet du microcrédit, contacter le CCAS qui vous conseillera et vous guidera dans cette démarche.

UN CHIFFRE

205 000 €

C'est le coût, pour la ville, de la prestation d'entretien des locaux municipaux confiés à une entreprise spécialisée. Celle-ci assure l'entretien quotidien de l'ensemble des écoles élémentaires d'Arnouville ainsi qu'un nettoyage approfondi réalisé dans les jours qui précèdent la rentrée. L'entreprise assure également le nettoyage quotidien de la mairie, des locaux de la NEF, des locaux communs de l'Espace Charles Aznavour, de la Maison de la petite enfance et du centre technique municipal.





Neigera, neigera pas? Impossible de prévoir quelle sera la rigueur de l'hiver. Mais les services techniques sont prêts pour affronter les intempéries avec un plan hivernal bien cadré et des moyens mécaniques tout neufs.

1

L'alerte est donnée

Orages, tempêtes, et bien sûr neige et verglas... en plus des bulletins météo, les communes disposent d'un système d'alerte très fiable délivré par la préfecture, en lien avec les services de météo France. Il est ainsi possible de déclencher une intervention de manière réactive, quelques heures avant l'arrivée d'un phénomène à risque.



2

Les astreintes, pour réagir vite, à toute heure

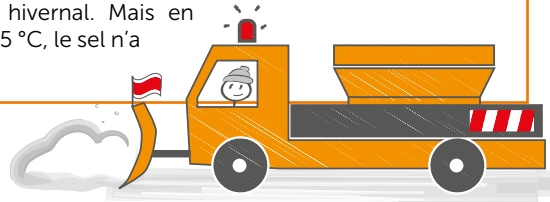


Au déclenchement de l'alerte par un cadre des services techniques, la commune dispose, à tout instant du jour et de la nuit, d'une équipe de 2 agents formés et habilités à procéder à des opérations de salage. Ils peuvent également bénéficier du renfort immédiat de 2 agents supplémentaires en cas de phénomène important. Les véhicules d'intervention sont toujours prêts pour un départ immédiat.

3

Des moyens techniques adaptés au climat francilien

La commune dispose d'une saleuse toute neuve qui a été remplacée en 2014. Le véhicule est également équipé d'une lame de déneigement, utile en cas de fortes chutes de neige. Par ailleurs, 40 tonnes de sel sont stockées en permanence au centre technique municipal... de quoi recharger 26 fois la saleuse. Les équipes effectuent des salages préventifs en fin de nuit, de telle sorte que les premiers véhicules écrasent le sel et accélèrent ses effets. Des opérations de salage peuvent également être déclenchées en journée, à l'approche d'un phénomène hivernal. Mais en dessous de -5 °C, le sel n'a pas d'effet.



4

Déneigement, par où on commence ?

Les services techniques disposent d'un circuit de déneigement avec des priorités très claires :

- les grands axes communaux empruntés par des lignes de transport en commun et les tabliers de ponts,
- les accès et abords de la gare,
- les rues pentues (notamment autour du Pont du Cottage, et dans le secteur de la ferme Lemoine),
- les écoles (accès, abords, cours de récréation),
- la Maison de l'enfance (accès et abords).

En ce qui concerne les autres rues, elles sont salées dès que possible... mais il faut du temps pour parcourir la quarantaine de kilomètres de chaussées qui sillonnent Arnouville. À noter que les voiries départementales qui traversent Arnouville (D208 avenue Charles Vaillant, D84 avenue de la République et D370 Pont de la Concorde) sont traitées par les services routiers du département du Val-d'Oise.



5

Rendre les trottoirs praticables, une obligation pour les riverains

On ne le répétera jamais assez, le déneigement, comme l'élimination des feuilles mortes sur les trottoirs, relève de la responsabilité des riverains. En cas d'accident, le particulier, le syndic de copropriété, le commerçant ou la collectivité n'ayant pas procédé au déblayage de la portion de trottoir située devant sa propriété, serait responsable. Le nettoyage doit être effectué sur toute la largeur du trottoir, de la façade jusqu'au caniveau. En ce qui concerne les feuilles mortes, la commune procède néanmoins à leur déblayage. Un service apprécié.





NE MANQUEZ PAS...

Aux Frais de la Princesse

Le rire assuré

Avec Marion Game et Jean-Pierre Castaldi en tête d'affiche accompagnés d'une troupe de jeunes comédiens débordants d'énergie et de fantaisie, oubliez vos soucis, vous allez rire à gorge déployée pendant deux heures.

Cette pièce de boulevard écrite par un virtuose du genre, Jean Franco, et mise en scène par Didier Brengarth vous entraîne dans la rocambolesque épopée de la reine du royaume imaginaire de Mythonie, au bord d'une révolution. La reine, interprétée par Marion Game, va tenter de dompter la rébellion et de sauver sa peau en compagnie d'un mari décidé à ne plus jouer les utilités, l'incomparable Jean-Pierre Castaldi, la plus tendre grande gueule de la scène française.

Des chassés-croisés sur un rythme trépidant, des personnages déjantés, des quiproquos à la pelle, l'indispensable amant et d'excellents acteurs. Tous les ingrédients du bon théâtre de Boulevard sont réunis pour vous servir un divertissant remède contre la morosité : le rire.

MARDI 24 JANVIER 2017 À 20H45
ESPACE CHARLES AZNAVOUR
RÉSERVATION AU 01 34 45 97 19

SOIRÉE CABARET AUTOUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE



Un prix d'entrée très raisonnable à 5€, la possibilité de s'asseoir autour d'une table et de partager boissons et friandises en famille ou avec des amis: la formule des soirées cabaret a trouvé son public au fil des saisons culturelles. D'autant qu'elle offre un bel espace d'expression aux artistes d'Arnouville. Les différents orchestres du Conservatoire y présentent le fruit de leur travail: le big band, l'ensemble à cordes, l'ensemble vocal jazz et classique et le grand orchestre seront au rendez-vous de cette nouvelle soirée avec un programme spécialement concocté pour l'occasion. Le public retrouvera également la chorale du Club Sourire et les classes de danse du conservatoire.

Espace Charles Aznavour. Samedi 21 janvier 2017 à 20 h. Participation: 5 €. Réservation obligatoire au 01 34 45 97 12

PALETTE D'ARTISTES: POUR LE PLAISIR DU REGARD

Plus de cinquante artistes de la région présenteront leurs créations dans le cadre de cette nouvelle édition de Palette d'Artistes. L'exposition s'est forgée une bonne réputation dans le cercle des artistes amateurs et professionnels qui présentent des œuvres d'une qualité homogène dans les domaines de la peinture et de la sculpture. «*Nous faisons chaque année de belles rencontres artistiques, avec des styles toujours très variés qui plaisent à tous les regards*», souligne Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la Culture. Chaque année également, un invité d'honneur. Pour cette édition, c'est le peintre écouennais Patrick Valmier qui présentera ses remarquables paysages, témoins d'une grande sensibilité et d'un amour de la nature restitués par des couleurs pures inspirées des maîtres d'Auvers-sur-Oise. À ne pas manquer, en clôture de l'exposition, le concert proposé par les élèves et les professeurs du Conservatoire, juste avant la remise traditionnelle des trois prix par le jury.



Espace Charles Aznavour. Du Jeudi 2 au dimanche 5 février 2017 de 14 h à 18 h. Concert et remise des prix le dimanche 5 février à partir de 16 h. Entrée libre



HÉLÈNE SEGARA, LA VOIX AU GRAND CŒUR

Figure emblématique de la scène française, cette grande voix fait son retour sur scène dans le cadre d'une tournée qui fait étape à Arnouville. Hélène Segara interprétera les classiques de son répertoire et présentera son huitième album studio: *Tout commence aujourd'hui*. Après le succès de son hommage à Joe Dassin, ce nouvel opus mélange énergie, émotion et poésie. On se pressera sans doute pour entendre une telle artiste et une telle voix. Pensez à réserver dès maintenant.

Espace Charles Aznavour. Vendredi 3 mars à 20h45. Réservation au 01 34 45 97 19

Le meilleur de vos sorties

MARS 2017

17//03

20h30 / Salon du Château

CONCERT DES CLASSES DE PIANO: CONTES ET LÉGENDES

Les élèves du conservatoire et leurs professeurs présentent leur programme en jouant sur le piano de Gabriel Fauré. En partenariat avec l'association du Piano retrouvé.

📞 Réservations conseillées: 01 34 45 97 12
Entrée libre

25//03

10h-19h / Espace Charles Aznavour

SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE: DU LIVRE À L'AFFICHE

Ateliers, expositions, spectacles, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs qui dédicaceront leurs œuvres.

📞 Rens.: 01 39 85 39 96 / Entrée libre

31//03

20h30 / Espace Charles Aznavour

MUSIQUE CLASSIQUE: LUMIÈRES D'ORIENT

L'Orchestre symphonique de Sarcelles vous invite dans l'univers contrasté de la musique orientale.

📞 Rens. / Réservations: 01 34 45 97 19
Tarif: 14 €

POUR LES PLUS JEUNES

3 AU 6 //01

Séances scolaires // Espace Charles Aznavour

HOLÀ L'EAU LÀ

Spectacle musico-aquatique conté, pour aimer l'eau, sa musique, ses émotions...

📞 Rens.: 01 34 45 97 19 / Séances scolaires

28//01

17h / Bibliothèque intercommunale

CONTE: L'ENFANT D'ÉLÉPHANT

Malice, humour et tendresse sont au rendez-vous pour le plaisir de tous.

Entrée libre

9 ET 10//03

Séances scolaires // Espace Charles Aznavour

SPECTACLE MUSICAL ET THÉÂTRAL: MOZART L'ENCHANTEUR

Un voyage extraordinaire dans la vie de cet artiste hors du commun.

📞 Rens.: 01 34 45 97 19 / Séances scolaires

Depuis que je suis en fauteuil, j'ai trouvé dans l'escrime et le sport de haut niveau une forme d'épanouissement que j'essaie aujourd'hui de transmettre.

Fine lame de l'escrime française, l'ancien Arnouvillois est aussi un ambassadeur engagé du mouvement handisport.



PORTRAIT

Marcus Cratère

Entretien

// Comment êtes-vous venu à l'escrime ?

Un peu par hasard. Lorsque j'étais valide, je n'étais pas du tout sportif. Il a fallu que je me retrouve en fauteuil pour découvrir les bienfaits de l'engagement sportif. Après m'être essayé au basket, c'est finalement dans l'escrime que je me suis découvert en 2004 grâce à un maître d'arme du Cercle sportif de l'Institut National des Invalides qui a cru en moi et en mes capacités. Ça a été comme une renaissance pour moi qui ne m'étais jusqu'alors jamais investi dans la vie. Très vite, je me suis pris au jeu et les résultats sont arrivés, à tel point qu'en 2005 j'ai fini la saison numéro un mondial.

// Vous avez remporté de nombreux titres dont une médaille d'argent aux Jeux paralympiques de Londres en 2012. Quels sont vos prochains objectifs ?

Après ma médaille à Londres, j'étais ultra-motivé pour Rio. Je m'étais fixé l'or pour objectif en épée et en sabre. Malheureusement, j'ai eu de gros pépins de santé qui ne m'ont pas permis d'être à 100%. J'ai toutefois réussi à me hisser en quart de finale dans les deux disciplines ce qui m'a donné envie de continuer. Si mon corps me le permet, je suis prêt à repartir pour 4 ans de compétition jusqu'aux Jeux de Tokyo en 2020. Le Japon, c'est un rêve de gosse. Depuis l'âge de 8 ans, j'ai envie de m'y rendre. Ce serait une belle façon de boucler ma carrière.

// Vous êtes très investi dans le partage de votre sport auprès des valides et non valides. Pourquoi un tel engagement ?

Depuis que je suis en fauteuil, j'ai trouvé dans l'escrime et le sport de haut niveau une forme d'épanouissement et de combativité que j'essaie aujourd'hui de transmettre. Je veux montrer que même en étant en fauteuil, on peut faire du sport de haut niveau et s'intégrer. C'est pourquoi j'ai accepté d'être ambassadeur du sport pour le Conseil régional d'Île-de-France afin d'aller régulièrement à la rencontre du public valide et non valide.

// Vous restez très attaché à la Martinique où vous avez vécu jusqu'à votre accident. Qu'essayez-vous d'y apporter ?

Jusqu'à il y a peu, il n'existait pas ou peu de promotion de la pratique handisport en Martinique. J'essaie d'apporter ma pierre en menant des actions de sensibilisation à l'escrime dans les centres de rééducation. J'ai aussi réussi à y organiser les championnats de France en 2014 et j'ai créé dans le club du Lamentin une section handisport où aujourd'hui plusieurs athlètes sont engagés dans des compétitions internationales.



L'expression des groupes politiques

GROUPE DE L'OPPOSITION

Cette fin d'année rime, une fois n'est pas coutume, avec Débat d'Orientation Budgétaire et vote du Budget.

Réduire le gaspillage, chasser les euros inutilement dépensés sont une gestion de bon sens que nous encourageons. Reste ensuite à définir ce qui est inutile, et pour qui cela est superflu. Si certaines avancées vont dans le bon sens en reprenant certaines de nos propositions telles que l'éclairage au LED, ou d'autres, soit disant hors de prix, comme l'aménagement du bois des Condos, le chemin reste encore long pour un budget plus juste et plus équitable.

Les temps sont durs pour les collectivités comme pour les ménages.

Après que le département ait augmenté de près de 30% les taux d'imposition, la hausse plus modeste des taux à Arnouville s'est ajoutée en 2016 et continuera en 2017 à s'ajouter à la note très salée de la droite Val d'Oisienne. L'impôt est vertueux quand il est bien utilisé. Est-ce nécessaire d'augmenter les taux d'impôts communaux quand les recettes de fonctionnement en 2017 seront de près de 290 000 € supérieures à l'année dernière ?

Pour une tarification plus juste, travaillons ensemble !

Depuis plusieurs années, nous nous élevons contre des tarifs communaux qui nous apparaissent injustes, voire discriminants pour certains. Aussi, lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous avons joué le jeu de la proposition. Nous avons proposé une nouvelle fois que ces tarifs soient revus mais en plus que cela s'accompagne d'une refonte du mode de calcul des coefficients familiaux, du nombre de tranches afin de les rendre plus juste et plus équitable.

Nous ne nous laisserons pas bâillonner.

L'an dernier lorsque le maire par intérim prenait ses fonctions, il était plein de bons sentiments et souhaitait un travail constructif en bonne intelligence avec l'opposition. Hélas un an après, les bonnes paroles ne laisse pas toujours place aux actes. Ainsi les commissions municipales qui avaient lieu en début de soirée ont lieu maintenant à des horaires de moins en moins compatibles avec une activité professionnelle. Rappelons que nous sommes nous élu(e)s d'oppositions strictement bénévoles et que nous exerçons une activité professionnelle à côté pour vivre. Quel meilleur moyen pour tenter de museler l'opposition ? Mais nous continuerons à vous défendre.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes, ainsi que tous nos vœux de bonheur, de santé, d'espérance et de paix pour la nouvelle année qui s'annonce.

S. Lassonde, N. Maatoug, T. Martin
POUR LE GROUPE DES « ÉLU(E)S SOCIALISTES – ENSEMBLE CONSTRUONS L'AVENIR D'ARNOUVILLE »

Nous vous rencontrons sur RDV
au 06-46-09-20-82 – grp.ps.ecaa@gmail.com

PRIMAIRES CITOYENNES 22 et 29 janvier 2017 de 9h à 19h

Organisé en salle des mariages de l'Hôtel de ville, le vote est ouvert à tous, il n'est pas uniquement réservé aux adhérents des partis. Pour voter il suffit d'être inscrit sur les listes électorales, d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle de 2017 ou être adhérent aux partis ou organisations de jeunesse des partis organisateurs.

Chaque personne qui souhaitera voter lors des Primaires, devra signer la charte d'engagement et participer aux frais d'organisation en versant 1€ par tour.

Attention, les procurations ne sont pas admises.

RENSEIGNEMENTS : 06-46-09-20-82

GROUPE MAJORITAIRE

Nous voici à quelques jours de Noël et des fêtes de fin d'année. C'est l'occasion, pour l'ensemble des élus du groupe majoritaire de vous souhaiter de chaleureux moments en famille ou entre amis, en espérant que ces temps de fête et de partage n'oublient personne.

La page de 2016 se referme. Dans notre commune, cette année a été rythmée par les nombreuses évolutions impulsées par notre maire, Pascal Doll qui a su concrétiser ses objectifs de continuité comme de changement. Toute l'équipe s'est associée avec enthousiasme à cette nouvelle manière de gérer notre ville, dans le respect de son identité et des équilibres chèrement acquis tout au long des années précédentes.

Premier de ces acquis : une situation financière saine. Celle-ci vient d'être confirmée par le vote du budget qui s'est pour la première fois effectué en décembre, dans le souci d'une plus grande efficacité de nos services municipaux. Nous poursuivons dans la voie d'une gestion prudente du budget municipal. Malheureusement, ce que beaucoup de communes craignent s'est produit. L'État a contraint les collectivités territoriales à augmenter leurs impôts. Si Arnouville se contente d'une très modeste augmentation de 1% de ses taxes locales, il n'en est pas de même du Conseil départemental qui n'a pas eu d'autre choix que d'augmenter ses prélèvements de 30%. L'État a transféré des compétences, mais pas les moyens financiers. Résultat, ce sont les contribuables locaux qui doivent notamment supporter la forte augmentation des prestations sociales provoquée par la dégradation de notre économie. Le plan machiavélique d'un président de la République, en fin de règne anticipé, aura sur ce plan fonctionné : les départements de droite comme de gauche paient les pots cassés de cette politique hypocrite en étant accusés, de manière très injuste, de mauvaise gestion. Ils n'ont pourtant fait qu'appliquer les directives gouvernementales !

Plus que quelques mois à patienter pour remettre la France en marche et rendre à l'État ce que nous attendons tous de lui : autorité, justice, efficacité.

D'ici quelques semaines, nous nous retrouverons pour débattre de tous les sujets qui vous préoccupent dans le cadre de nos rencontres de quartier. Si vous avez des questions à poser sur ces sujets, nous avons les réponses. Rien ne vaut le dialogue, sur le terrain, pour prendre les bonnes décisions, pour agir au plus près des attentes et pour faire passer le message de la vérité et de la transparence.

Ce qui unit les élus de notre groupe majoritaire, c'est l'intérêt d'Arnouville et des Arnouillois. Nous n'avons jamais dérogé à ce principe, ni hier, ni maintenant, ni demain. Dans tous les domaines, c'est le bon sens qui a guidé et guidera nos réalisations comme nos projets.

Car beaucoup reste à faire pour inscrire notre ville dans la dynamique de notre territoire qui dispose d'un réel potentiel de développement, de prospérité et d'équilibre. Notre ville, c'est notre avenir. Nous continuerons à le construire avec vous et avec nos agents municipaux que nous remercions pour le travail de qualité qu'ils accomplissent quotidiennement au service de tous.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous en formulant dès maintenant des vœux pour 2017. Des vœux de changement, pour de bon !

Claude Fernandez-Veliz,
première adjointe au maire,
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "DYNAMISME ET EXPÉRIENCE POUR ARNOUVILLE"

CARNET

// Naissances

Août 2016

Irène MACIN, Jir KURAN, Naram CANI, Midhunaree PAVADE, Kylian HANNOUN, Can KARAKAS, Lyla SABER, Maxime AVDOYAN, Abdallah SYLLA, Harnoor SANDHU, Hadi PARVEZ, Naela KOUAME N'DRI, Selma OUBISKARNE, Macéo CUADRA ARGELIER, Elsa PECADO ROUSSY, Kawtar BOUGHROUS, Noor JAHANGIR, Haleema MUZZAFFAR, Elyelle MBUNGA, David CIRPACI, Zubeye EZEN, Isaac ÖZ

Septembre 2016

Adam KARROUT, Hélène YILDIZ, Aaron YILDIZ, Leïla ABDELRAOUF, Antoine LE VAILLANT BERAUD, Djibi SARAMBOUNOU, Candice MAYAOULOU, Aliza MOINI, Ivy HACHI, Samuel KARACAN, Antonia NEACSU, Zakarya MEKKAS, Naim ABBAD, Alynah MBAE, Pershi KANIAH BARRETO, Florica CIRPACI, Sofia NOORI, Evangélie YARAMIS, Clément TROCHON, Imran KONATE, Lya MARTIN FILIPE, Abdoul-Karim KONATE

Octobre 2016

Auraina ABIL KALAYO, Tiago MILLUL, Sana ABDELHANINE, Cosmin JARDAN, Diego CORREIA MENDES, Kais ADAMI, Botan KAÇ, Youssef DJERAD, Youness DJERAD, Islem KADARI, Nolya VARELA MONTEIRO, Keltoum SALAH, Lorenzo LE CALVEZ, Juwita ELINE, Ahmed AKBACHE, Olivia NEMBRINI, éléonore SADI, Elena SANCHES DE BARROS, Jade ARZUMANYAN, Joseph KARATEKIN, Nolan ALA, Ismael PAILLARD, Yusa BINICI, Abdelrahman DHIB

Toutes nos sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Août 2016

Ercan ORCEN/Thérèse ERMAGAN
Gaël SIROP/Emilie FLAMENT
Pascal MELLA/Hubertine MAHI

Septembre 2016

Patrick ARULANANTHAM/Sophie LOGANADIN
Pedro BABALONI/Nathalie VENGEON
Houcine CHIKHE/Assiya ZAOUCHE
Yunus GÜLLER/Hülya SARI
Ayoub ALKAMA/Houaria BOUKARMA

Octobre 2016

Antonio ESTEVES DA CUNHA/Catherine CERDEIRA

Noces d'or

Roger ROUDIL-CHARRUAZ/Michèle DROUET

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Juillet 2016

Roger MICHEL

Août 2016

Lucien GAULT, Shazia SARFRAZ, Madeleine FAUVETTE veuve LOGGHE, Louise LESCH veuve PINEAU, Éden MURGIA, Yvette RAMEAUX veuve BROAD

Septembre 2016

Vincent BOURGUIGNEAU, Elmas KIZILKAYA épouse SAHIN, Stéphanie ROSIAK veuve WOJTOWICZ, Annie REISENTHAL veuve LEPIN, Claude BOUGNIOT, Maritza HABECHAN épouse BEZDJIAN, Olivier URIE, Michel MICHAUD, Josette ADJIL veuve RIVIÈRE, Isabelle MINOTTE veuve GUILLAUME, Jahdenn PETIT PAJANYAYE, Clotilde LESOURANT veuve JOSEPH

Octobre 2016

Aso DIRIL veuve IDE, Jeannine TAUPIN veuve KAISER, Christiane ANSART veuve PARIZOT, Suzanne BOELS veuve RICHARD, Eliane BRENGARD veuve LELARGE

Toutes nos condoléances aux familles.

POUR VOTER, JE M'INSCRIS

AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

**DERNIÈRE LIGNE DROITE
POUR L'INSCRIPTION
SUR LES LISTES...**

TÉL. : 01 30 11 16 16

**SOYEZ SÛRS DE POUVOIR VOTER
EN 2017 À LA PRÉSIDENTIELLE
PUIS AUX LÉGISLATIVES.
RENSEIGNEMENTS ET FORMALITÉS
AUPRÈS DU SERVICE ÉLECTIONS,
À L'HÔTEL-DE-VILLE.**

